



Rappel

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Jeudi 1er juin 2023



Dans le cas où vous auriez déjà répondu à ce courrier, nous vous prions de ne pas tenir compte de cette relance.

Chambray-lès-Tours, le 17 mai 2023,

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Mixte de notre Association qui se tiendra le :

Jeudi 1er juin 2023 à 17h00

Au siège de l'Association APST37, 3ème étage, Espace Rouge
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 CHAMBRAÏ-LÈS-TOURS - Parking et Immeuble : #0921

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Modifications statutaires
2. Pouvoir à conférer en vue des formalités

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle :

- Lecture du rapport moral du Président
- Après lecture du rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les comptes 2022 ainsi que le rapport sur les comptes annuels 2022 du Commissaire aux comptes, approbation des comptes 2022
- Affectation du résultat
- Conventions des articles L 612-5 du Code de Commerce et L. 4622-15 du Code du Travail et décisions à cet égard
- Point sur la gouvernance paritaire de l'Association
- Lecture du rapport d'activité du Directeur incluant le Rapport égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Point sur la constitution de l'offre socle, des offres complémentaires et spécifiques ainsi que des conventions pour la fonction publique, et grilles tarifaires associées

Les adhérents qui souhaiteraient voir ajouter des points à l'ordre du jour voudront bien les adresser au Conseil d'Administration au Siège Social avant le 24 mai 2023 au plus tard.

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont tenus à la disposition des adhérents au Siège Social durant les quinze jours précédant l'Assemblée Générale Mixte, et sont également disponibles sur notre [Site internet](#) : <https://apst37.fr> > Espace employeur > Portail adhérent > Documents > Autres documents.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si vous assisterez à cette réunion, et vous invitons à nous retourner un pouvoir en cas d'absence (disponible sur notre [Site internet](#)).

A toutes fins utiles, nous avons déposé la liste de nos Administrateurs représentants des employeurs sur notre [Site internet](#).

Conformément à l'article 10 de nos statuts, nous vous rappelons que les pouvoirs doivent être reçus au siège de l'Association cinq jours ouvrables avant la réunion de l'assemblée, ou par mail (agmixte2023@apst37.fr) soit le **24 mai 2023 au plus tard**.

Un cocktail clôturera cette réunion.

Nous vous prions d'agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président
Jean Michel GUITTON

APST 37
Service de Prévention et de Santé au Travail
2 Avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours

..... Ensemble pour la prévention

